



**Délibération du
Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 12 mars 2025**

Documents de location 2025-2026

Le conseil d'administration,

Vu la circulaire du CNOUS N°20250220 du 20 février 2025 proposant un modèle de documents de location dont le règlement intérieur,

Vu les documents présentés aux administrateurs lors de la séance du conseil d'administration du 12 mars 2025 ainsi que les échanges en séance,

DECIDE

Article unique :

Le règlement intérieur des résidences ainsi que son annexe et le règlement intérieur pour les usagers des parkings annexés à la présente délibération sont adoptés.

Fait à Nice, le 12 mars 2025

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon
Benoit DELAUNAY

Représenté par le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Emmanuel ROUX

Détail du vote	
Quorum exigé : 10	Pour : 23
Membres présents : 18	Contre : 0
Membres représentés : 6	Abstention : 1
Votants : 24	

Publiée le 20 mars 2025